



# Arbois

C'est vous

Le mag

Octobre - décembre 2022  
Informations municipales

## Édito

Arboisiens, Arboisiennes,

La rentrée s'est bien passée pour les écoliers, les collégiens et les lycéens. Nous sommes ravis d'accueillir de nouvelles familles qui ont choisi de bien vivre à Arbois.

Notre fête patronale nous a toutes et tous réunis et ce fut une belle journée.

Je remercie encore tous ceux et toutes celles qui ont participé à ce qu'elle soit merveilleuse pour tout le monde. Même sans les feux d'artifice, nous avons vécu un moment festif qui nous a fait du bien à toutes et tous.

Ce ne sont pas les inondations cette année qui ont marqué notre été, mais la sécheresse. Heureusement nous n'avons pas vécu les feux de forêt chez nous, mais nos voisins ont subi cette catastrophe. Je tiens à saluer nos pompiers jurassiens, ainsi que les agriculteurs, qui ont agi et notamment les sapeurs-pompiers d'Arbois qui sont allés combattre le feu pour aider leurs collègues.

Nous n'avons pas souffert de la violence des flammes, mais nous sommes obligés de réagir à ce changement climatique qui nous impacte dans notre quotidien.

Quelles que soient nos convictions sur l'origine des désordres, le contexte mondial, tant économique que climatique, impose à chacun d'entre nous de faire les bons choix pour demain.

Ainsi, dès le mois d'octobre, je vous invite à venir en mairie ou dans les lieux dédiés, pour remplir les cahiers de retours d'expérience qui seront mis à votre disposition pour recueillir vos suggestions concernant l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. Cette expérimentation, réfléchie l'hiver dernier tant du point de vue de la préservation de la biodiversité que des économies d'énergie, prend aujourd'hui une autre dimension. Je crois que nous avons eu raison de sauter le pas...

Sur l'ensemble des bâtiments publics, nous devons également faire des efforts. Les températures des locaux devront être réduites et le programme d'investissement sera modifié pour améliorer en priorité leur isolation thermique. Sur chaque projet, la question du choix de chauffage sera étudiée.

Retrouvez toute l'actualité d'Arbois sur :



[www.arbois.fr](http://www.arbois.fr)



[@ActuVilleArbois](https://www.facebook.com/ActuVilleArbois)



[www.instagram.com/villearbois/](https://www.instagram.com/villearbois/)

L'eau est un bien commun ; nous devons toutes et tous en prendre soin. Nos choix concernant l'assainissement sont assumés : les réseaux communaux sont loin d'être parfaits, mais les mises aux normes doivent concerner tous les rejets tant publics que privés. Notre rivière doit être préservée. C'est aussi pour cela que nous avons travaillé avec la Société de Pêche et le Syndicat Doubs-Loue pour démarrer des travaux et permettre un retour à la vie dans nos cours d'eau, nécessaire à notre écosystème.

C'est aussi un moyen d'éviter les inondations et ne pas dérégler davantage le cycle de l'eau. Pour cela, nous devons réaliser des travaux (en respectant les réglementations spécifiques), donc, infiltrer nos eaux de pluie à la parcelle, désimperméabiliser les sols partout où c'est possible : autant d'axes de réflexion systématiquement intégrés à nos projets.

La ville doit être repensée, la végétalisation des espaces est en cours de réflexion, car même si Arbois est entouré de nature, nous devons anticiper les besoins d'espaces de fraîcheur entre nos pierres et le béton.

Les choix que nous faisons aujourd'hui sont pensés pour plusieurs années ; les solutions d'adaptation fondées sur la nature sont, par définition, réfléchies sur le temps long. C'est précisément cette vision à long terme que nous devons construire de façon commune, pour avoir un cap au-delà des nuages qui s'annoncent et agir ensemble pour demain.

**Valérie DEPIERRE**  
Maire d'Arbois

# RÉFÉRENDUM LOCAL PROJET ÉOLIEN

**Le dimanche 20 Novembre 2022**, les Arboisiens sont invités à se prononcer par référendum local sur l'engagement de la ville d'Arbois dans l'étude du projet éolien sur le premier plateau.

Il vous sera posé la question suivante :

**La Commune d'Arbois doit-elle signer la**

**« CONVENTION DE PARTENARIAT POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN COLLECTIF SUR LE 1<sup>er</sup> PLATEAU du TERRITOIRE CŒUR DU JURA » ?**

En 2019, 14 communes du premier plateau se sont groupées autour d'un projet éolien partagé (Arbois, Barretaine, Besain, Chamole, Chausseuans, Chauv-Champagny, Chilly-sur-Salins, Fay-en-Montagne, La Châtelaine, Le Fied, Molain, Plasne, Poligny, Pupillin).

Elles s'appuient sur l'expertise de la Société d'économie mixte (SEM) Enr Citoyenne financée à 85 % par les collectivités et créée pour accompagner le projet de l'éolienne citoyenne de Chamole. Le rôle de la SEM est d'apporter aux collectivités l'aide nécessaire à la structuration, au financement et à la conduite des projets d'énergies renouvelables.

Cette réflexion a débouché sur une convention de partenariat et sur une charte, qui déterminent le cadre et les objectifs du projet. Ces documents actent la volonté des élu.es des 14 communes de contribuer de façon maîtrisée et concertée au développement des énergies renouvelables sur leur territoire.

## Un partenariat et une démarche collective : Pourquoi ?

La première volonté des élu.es des communes partenaires est d'empêcher un développement incohérent des parcs éoliens sur le plateau. Dans cet objectif, les élu.es ont souhaité se rassembler et coopérer pour :

- ▶ Définir et garantir la philosophie d'un éventuel projet par une démarche collective, concertée et partagée ;
- ▶ Conserver la maîtrise sur les projets concernant le territoire ;
- ▶ Construire un projet porteur de sens pour tous et toutes, en définissant et en garantissant ce qui est acceptable pour notre territoire, ses habitant.es, l'environnement et la biodiversité ;
- ▶ Maximiser et partager les retombées économiques locales.

Le projet envisagé consisterait à doubler le parc existant de Chamole.

## A quoi engage la signature de la Convention de partenariat et de la Charte ?

La Convention de Partenariat permettra de

poursuivre les études de faisabilité et d'impacts, de déterminer l'implantation du futur parc, ainsi que les caractéristiques et le nombre final d'éoliennes (les membres du groupe de travail issus des 14 communes ont souhaité limiter ce dernier à six).

Les résultats des études seront ensuite communiqués aux habitant.es pour consultation. Si certaines études mettent en évidence des contre-indications de nature environnementale ou autre, le projet d'implantation de parc éolien ne sera pas poursuivi.

Si les résultats des études sont compatibles avec l'installation d'un parc éolien, le processus se poursuivra aux conditions de la loi :

- ▶ soumission du projet à enquête publique

## Pourquoi avons-nous choisi de mettre en place un referendum local à Arbois ?

La convention de partenariat et la charte sont soumises à approbation des conseils municipaux des 14 communes partenaires. À ce jour, 8 d'entre elles ont délibéré en Conseil municipal et ont choisi de les signer.

Pour nous, élu.es de la ville d'Arbois, il s'agit d'un projet important qui engage l'avenir. Nous nous sommes par ailleurs engagé.es à introduire davantage de participation citoyenne dans les décisions qui concernent la commune.

C'est dans cet esprit que le Conseil municipal a voté en juin dernier la mise en place de ce référendum local pour consulter les Arboisiennes et Arboisiens.

A ce jour, parmi les 14 communes partenaires, seule Arbois a choisi cette voie pour se déterminer.

## En quoi consiste un référendum local ?

Dans la commune, le/la Maire peut proposer au Conseil municipal de soumettre un projet de délibération à un référendum local (articles L.O. 1112-1 et L.O. 1112-2 du CGCT).

Le référendum local consiste à soumettre une question aux citoyen.nes concerné.es. Il est possible de répondre par « OUI », par « NON », ou par un vote blanc.

## Le référendum local a valeur décisionnelle, mais uniquement sous certaines conditions :

- ▶ Respect du cadre légal, encadré et contrôlé par les services préfectoraux (la question soumise au vote doit notamment être validée par le Préfet) ;
- ▶ Taux de participation égal ou supérieur à 50 % des inscrit.es sur les listes électorales municipales ;
- ▶ Expression d'une majorité simple en faveur du projet ;

Si le taux de participation est inférieur à 50 %, le référendum n'a plus qu'une valeur consultative.

## ▶ Un dossier d'information sera mis à disposition à partir du 15 octobre, conformément aux délais légaux ;

▶ Une campagne officielle aura lieu pendant les 15 jours qui précèdent le scrutin ; (Dépôt des listes au plus tard le 31 octobre à 17h, conformément aux délais légaux)

La loi donne la liste des partis et groupements politiques habilités à participer à la campagne par l'exécutif de la collectivité ayant décidé d'organiser le scrutin : cette liste très précise fait l'objet de l'article LO. 1112-10 du CGCT.

Pour une commune de moins de 3500 habitants, la participation à la campagne du scrutin est ouverte aux groupes d'élus et aux partis et groupements politiques auxquels ont déclaré se ratta-

cher au moins trois candidats ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés lors du dernier renouvellement du conseil municipal ;

Il est à noter que chaque élu ou candidat ne peut se rattacher qu'à un seul parti ou groupement politique.

Les demandes d'habilitation avec la liste des membres et leur déclaration de rattachement devront être transmises à Mme la Maire au plus tard le 31 octobre à 17h

▶ Le scrutin sera réalisé dans les mêmes dispositions réglementaires que pour des élections locales.

## Qu'advient-il après le référendum ?

La réponse au référendum, qu'elle soit négative ou positive, s'imposera au Conseil municipal si les dispositions légales sont intégralement respectées et si le taux de participation est suffisant.

Il est donc essentiel que l'ensemble des Arboisiennes et Arboisiens inscrit.es sur les listes électorales se mobilisent pour voter le dimanche 20 novembre prochain, afin que la décision du Conseil municipal soit réellement citoyenne, légitime et en harmonie avec la volonté collective.

## En résumé :

# 14 communes pour un projet éolien

**Objectif :** Produire l'électricité grâce aux énergies renouvelables, mais éviter un développement non maîtrisé des parcs éoliens sur le territoire.

**Lieu :** sur l'une des 14 communes partenaires.

**Emplacements pressentis :** communes d'Arbois et Poligny ou de Poligny et Le Fied

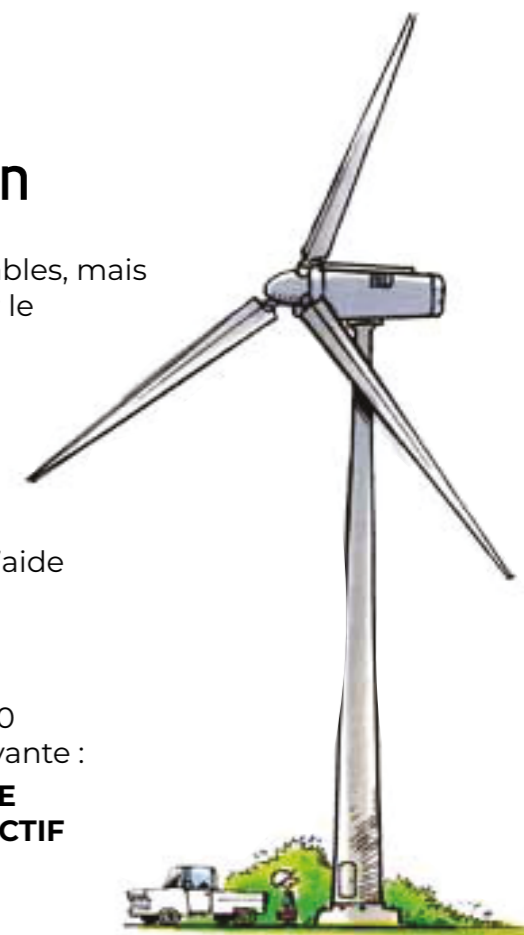
## Qui fait quoi ?

Opération partagée entre les communes partenaires, avec l'aide d'une structure d'économie mixte (la SEM Enr Citoyenne). Pas de promoteur privé ni de fonds de pension.

## On y va ou pas ?

C'est vous qui nous le direz lors du référendum citoyen du 20 novembre prochain en vous prononçant sur la question suivante :

**La Commune d'Arbois doit-elle signer la « CONVENTION DE PARTENARIAT POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN COLLECTIF SUR LE 1<sup>er</sup> PLATEAU du TERRITOIRE CŒUR DU JURA » ?**



# UN NOUVEL ESPACE AU CŒUR DE LA VILLE

Depuis début septembre, chacun a pu découvrir un nouvel espace suite à la destruction de l'ancienne gendarmerie démolie au cours de l'été.

Le projet d'aménagement de cette place s'appuie sur une large concertation des habitants qui a débuté en février 2021.

Les personnes qui le souhaitent ont pu par le biais des mails ou du courrier proposer des aménagements, des plans, des photos anciennes du site... Au terme de cette consultation libre de quelques semaines, chaque participant a été invité à un atelier de travail en présence des élus et d'un architecte urbaniste mandaté pour réaliser une esquisse à partir des propositions citoyennes.

Dans le cadre de ces 3 séances de travail, chacun a pu s'exprimer sur son point de vue, ses attentes mais l'objectif poursuivi était bien que collectivement se dessine un programme d'aménagement faisant consensus.

**Un nouvel espace au cœur de la ville... qui s'appuie sur une double fonction...**

Une "partie jardin" côté rue, en façade de la promenade des Tiercelines. Cette partie est très végétale, intégrant des arbres hauts et bas dans une étendue de vivaces accueillant



Rose Pasteur

la **roseraie Pasteur**. Différents mobiliers urbains peuvent se décliner sur cet espace : bancs portés par le muret d'enceinte en pierre, marquage de l'ancien fossé.

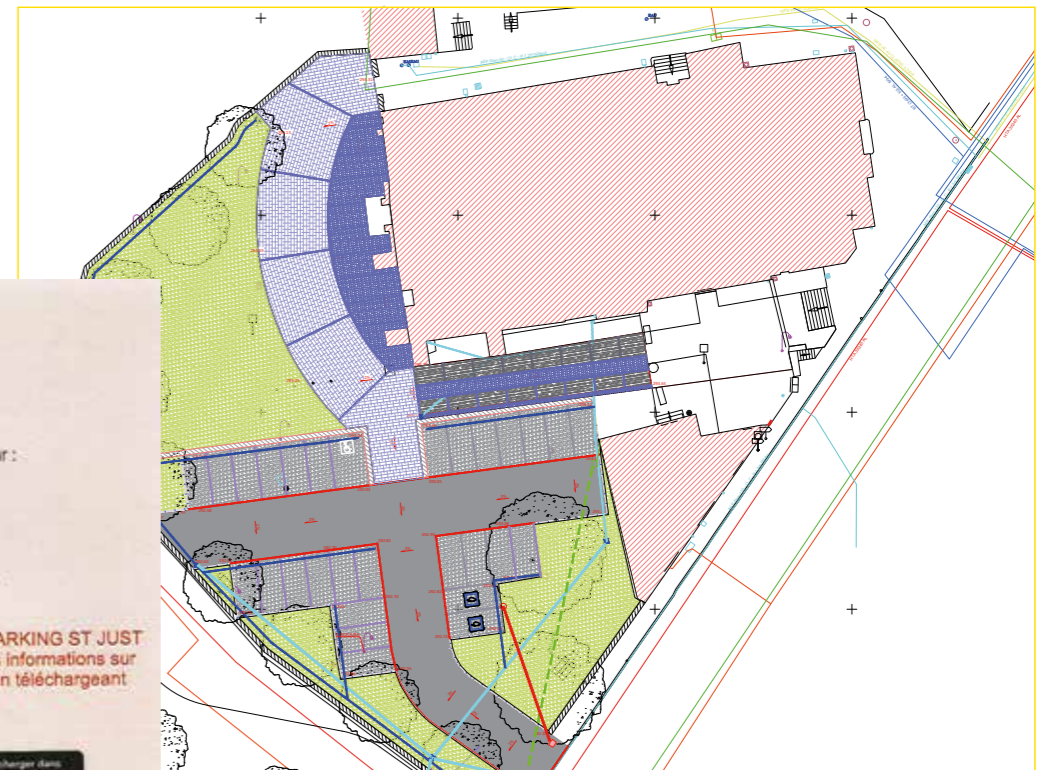
Un passage en bois relie la rue Triplet à la rue des Fossés en proposant des haltes de détente. Des bancs seront installés.

Une **partie parking** à l'arrière de la placette permet le stationnement de 10 véhicules dont 1 PMR et un espace réservé pour les vélos.



# AMÉNAGEMENT DU PARVIS ET DU PARKING ST JUST

Les travaux ont débuté le 3 octobre pour environ trois mois. Dès la fin d'année, l'église Saint-Just disposera d'un nouveau parvis, en dalles et pavés, et d'un parking perméable de 29 places pour une plus grande mise en valeur du patrimoine arboisien.



## DES NOUVELLES DU CHANTIER ?

Téléchargez l'application gratuite **Hello Travaux** pour :

- Suivre l'avancée des travaux
- Être informé en amont des éventuels impacts du chantier sur votre quotidien
- Envoyer vos remarques et dialoguer avec l'équipe en charge des travaux



ARBOIS - PARKING ST JUST  
retrouvez les informations sur les travaux en téléchargeant l'application



COLAS

## HELLO Travaux

Une application gratuite à destination de tous pour suivre les travaux

Vous avez une question sur la durée et le déroulement des travaux ? Vous avez un problème particulier ? n'hésitez pas, téléchargez gratuitement l'application « Hello Travaux » et restez informé de l'avancement du chantier... rendez-vous sur l'application, choisissez votre zone de travaux : Arbois parking St just, et communiquez en direct avec le responsable du chantier.

## Internet et la fibre à Arbois

L'installation de la Fibre, un projet d'infrastructure porté par le Conseil départemental...

En 2021, par une Délégation de Service Public (DSP), le Conseil départemental a confié à la société **Prisme by Altitude Infra** le soin de fibrer l'ensemble des communes jurassiennes à l'horizon 2025.

Le déploiement de la fibre s'appuie sur différents types d'équipement tels que les NRO (Nœud de raccordement optique) les SRO (sous-répartiteur Optique) et des PBO (point de branchement Optique) qui sont des petits boîtiers qui permettent le raccordement final des particuliers. 1 PBO est dédié en moyenne à 5 ou 6 foyers et peut être installé en façade, en aérien ou en sous-terrain. Les usagers, une fois éligibles à la fibre, peuvent choisir l'opérateur de leur choix.

## LA FIBRE CHEZ VOUS !

Nous vous accueillons pour échanger sur le projet Très Haut Débit et découvrir les opérateurs présents sur le réseau.

Vendredi 28 octobre

Réservez votre créneau : de 10h00 à 20h00

Salle d'Associations, Mairie d'Arbois,  
10 rue de l'Hôtel de ville  
39 600 Arbois

Les communes concernées par les permanences :  
Arbois et Mesnoy

L'accueil sera assuré dans le respect des règles sanitaires en vigueur. (Groupe de 25 personnes par créneau de 30 minutes)

Suivez-nous sur : et

Vous êtes éligible, n'attendez plus !

Inscription en ligne : [www.prisme-fibre.fr](http://www.prisme-fibre.fr)

# ET NOUS ? ON S'ADAPTE ?

L'été a été placé sous le signe des restrictions d'eau, même chez nous, dans le Jura dont le logo un temps vert et bleu symbolisait l'omniprésence de l'eau et de la forêt. L'étiage de la Cuisance ne permet plus une vie aquatique de qualité et nos forêts dépérissent : les sapins subissent de plein fouet le stress hydrique, la chalarose s'occupe des frênes, et les insectes ravageurs qui, eux, vivent plutôt bien la situation, s'occupent du feuillage des essences restantes.

Le sixième rapport du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat) introduit une nouveauté : si un groupe de travail a planché exclusivement sur les moyens de limiter la hausse de la température moyenne de la planète, un autre volet est consacré à l'adaptation des sociétés humaines au climat du futur. Une formule maintenant connue résume l'idée : « éviter l'ingérable ; gérer l'inévitable ».

**Et nous, à Arbois, on fait quoi pour limiter ? On fait quoi pour s'adapter et anticiper ?**



En ce qui concerne la **forêt communale**, pas grand-chose à faire malheureusement pour les peuplements en souffrance. Les sapins meurent, il faut les commercialiser en essayant de limiter la casse du point de vue économique. Le plan d'aménagement (plan de gestion établi pour 20 ans, listant les objectifs attribués à la forêt et précisant le calendrier prévisionnel des coupes et des travaux, rédigé par l'ONF et approuvé par le Préfet de Région) en sera nécessairement bousculé.

Ces sapins qui auront été prélevés ne seront pas replantés : une plantation coûte trop cher par rapport à la probabilité qu'ont aujourd'hui ces petits plants d'atteindre un jour l'âge adulte. Sur ces parcelles-là, un travail sera à faire à partir des semis qui se constitueront naturellement. La méthode est plus longue, certes, mais le peuplement final sera mélangé (ce qui est préférable en termes de résistance aux maladies comme aux ravageurs ou même aux phénomènes météorologiques), et composé d'essences indigènes, qu'on peut espérer voir résister aux années à venir.

**Côté rivière...** puisque on ne peut pas rajouter de l'eau, on peut au moins faire en sorte qu'elle y reste propre. Le programme d'assainissement et de mises aux normes continue, c'est un travail de longue haleine : on tire le bout du fil avec une habitation qui n'est pas correctement raccordée, et c'est le pâté de maisons qui vient avec. On est, comme souvent, à la jonction entre le privé et le public ; la commune est susceptible de prendre en charge certains travaux, mais vous êtes maintenant nombreux à avoir été sollicités également pour des travaux en partie privée.

Le lien entre la rivière et l'assainissement relève également d'une autre problématique d'actualité : la gestion des eaux de pluie, dans le contexte d'épisodes pluvieux plus intenses et moins régulièrement répartis. **Comment ralentir la goutte d'eau qui tombe en haut d'Arbois et faire en sorte qu'elle ne soit pas le lendemain en Méditerranée ?** Certainement pas en la faisant ruisseler sur une chaussée, puis en la canalisant tout schuss jusqu'à une rivière qu'on aura pris soin de rectifier au préalable... Ces pluies qu'on nous annonce rares pendant plusieurs mois, puis trop intenses, il faudra apprendre à les stocker, d'une part pour limiter les risques et dégâts liés aux inondations, d'autre part pour pouvoir utiliser l'eau. Le meilleur système de stockage/restitution de l'eau jamais imaginé s'appelle la zone humide, mais comment nous inspirer de ce système en ville ?

Des solutions existent : en **partie privée**, raisonner micro-local pour infiltrer à la parcelle ce que le sol est capable d'absorber ; en **partie publique**, privilégier les solutions d'aménagement autorisant l'infiltration de l'eau. Dans les deux cas, des projets sont en cours de réalisation.

**Concernant les habitats et la biodiversité aquatiques**, la commune travaille par ailleurs avec le Syndicat Mixte Doubs Loue sur l'entretien du ruisseau Javel (opérations de détuffage prévues en octobre), et s'associe à un projet mené sur la Cuisance par l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques avec le soutien de la Fédération Départementale de Pêche.

L'adaptation au dérèglement climatique, c'est aussi la question de l'alimentation. Le projet de verger communal est en bonne voie et, de l'autre côté de la chaîne, vous aurez vu dans ce numéro d' « Arbois C'est Vous » la campagne de recrutement pour référents de placettes de compostages, opération issue du travail conjoint du Comité Consultatif et du SICTOM.

**Quant à l'énergie...** Si les travaux d'isolation des bâtiments communaux et le renouvellement des installations de chauffage sont programmés, ils ne répondront pas à la problématique immédiate posée par la flambée du prix des énergies. **Nous n'avons pas de solution miracle...** mais pour les habitants intéressés, nous proposons cette année pour la première fois un affouage bord de route, sous la forme de lots de bois à venir chercher coupé et fendu en forêt (prix et modalités d'inscription disponibles en mairie). Une flambée en appoint peut en effet permettre de gagner le ou les degrés de confort qu'on n'aurait pas envie de demander à sa chaudière gaz...



## DEVENEZ RÉFÉRENT.E COMPOSTAGE

La campagne de mise en place des composteurs collectifs commence à Arbois : le flyer joint à ce numéro vous donne toutes les informations pour participer. Pour fonctionner, une placette de compostage a impérativement besoin d'un.e référent.e : VOUS.

Une fois que vous aurez suivi la formation offerte par le SICTOM, la commune installera les placettes nécessaires à la mise en œuvre de vos nouvelles compétences, pour vous-même et vos voisins.

**Contact : [sictom-champagnole@wanadoo.fr](mailto:sictom-champagnole@wanadoo.fr) ; 03 84 52 06 64 - Demander François Mativet.**

## EXPÉRIENCE EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC EN CŒUR DE NUIT

Comme annoncé en mai dernier, des cahiers de retours d'expérience seront mis à votre disposition **du 15 au 30 octobre** ; vous pourrez y consigner vos vécus, suggestions, difficultés éventuelles, satisfactions...

Les cahiers seront disponibles aux endroits suivants : hall accueil de la mairie, club Notre Soleil, SPAR, les Claquets, les Archives, le PMU, les Docks, le 13, librairie le Hamac

**Vous pouvez également envoyer votre contribution par mail à : [mairie@arbois.fr](mailto:mairie@arbois.fr) ou par téléphone au 03 84 66 55 55**



L'ensemble du conseil municipal et du Sivos (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) souhaite une belle année scolaire à vous tous, élèves, parents et enseignants. Après les années Covid, l'une des préoccupations majeures va être celle de se pencher sur la santé de notre planète Terre. L'ensemble des établissements contribue déjà à la préserver et à mieux la comprendre en intégrant dans leurs programmes de nombreuses animations qui permettent de sensibiliser, dès le plus jeune âge, les enfants et ainsi, d'en faire de futurs ambassadeurs pour maintenir l'équilibre de notre climat.

## L'école publique d'Arbois

Un nouveau dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans s'est mis en place cette année à la rentrée. Onze tout jeunes enfants nés en 2020 sont accueillis le matin uniquement, avec une adaptation en douceur (une matinée, puis deux, quelques heures pour certains ! une véritable souplesse pour le respect du rythme de l'enfant). Un poste d'ATSEM (1/2 temps) a été créé par le SIVOS pour consolider ce nouvel accueil.

**Effectifs rentrée 2022 :** 273 enfants sont inscrits cette année sur l'ensemble de l'école primaire. Les effectifs sont en hausse, non seulement avec le dispositif d'accueil des moins de 3 ans, mais aussi grâce à l'arrivée de sept nouvelles familles domiciliées sur Arbois ou sur les communes du SIVOS. Bienvenue à elles sur notre territoire.

### L'école du dehors

L'école du dehors désigne un concept pédagogique dans lequel l'enseignement a lieu régulièrement dans un espace naturel proche de l'école. La nature offre des possibilités d'expériences multiples et pleines de sens.

Sortir de la classe permet aux élèves de vivre des situations d'apprentissage en lien avec les programmes scolaires, avec une approche différente.

La pédagogie active qui est « au cœur » de l'école du dehors permet la concrétisation, la manipulation, l'observation, l'expérience directe sur le terrain, dans le but final de développer des savoirs, savoir-faire, et savoir-être fondamentaux pour la vie.

Une reconnexion à la nature diminue le stress et augmente donc la concentration, la capacité de création et développe d'une manière accrue tous les sens. Elle développe tout naturellement l'effort physique et l'esprit d'équipe.

Deux enseignantes de l'école d'Arbois pratiquent déjà cette pédagogie et interviennent à l'extérieur, plus précisément dans la forêt de la commune de Montigny-les-Arsures et depuis la rentrée, sur la commune d'Arbois, dans le parc situé derrière la caserne des pompiers et dans le parc de la Maison Molliet. Ce dernier, propriété de la ville d'Arbois, a l'avantage d'être à proximité des écoles et d'être clos. Les services techniques ont sécurisé les lieux durant les vacances d'été (pose de grillage, défrichage, élagage, etc.).



## LYCÉE POLYVALENT HYACINTHE FRIANT (site d'Arbois)

La rentrée du lycée polyvalent Hyacinthe Friant sur le site d'Arbois s'est déroulée dans une ambiance sereine avec la nomination de tous les personnels dès le début d'année. L'équipe de direction (Madame GEHIN, proviseure, Messieurs PELLICOLI et CROZE proviseurs adjoints) avec les équipes pédagogiques et de la vie scolaire ont reçu les parents des cinquante-huit nouveaux élèves de seconde professionnelle cuisine et commercialisation service restaurant ainsi que les élèves pour un accueil plus spécifique. Il reste d'ailleurs quelques places sur ce niveau-là.

Puis, les élèves de première et terminale professionnelles (au nombre de 140) sont rentrés progressivement avec un accueil les mettant en perspective selon les enjeux de chacun des niveaux de classe.

Cette rentrée s'inscrit également dans la continuité puisque le partenariat avec la marine nationale se poursuit tout comme les sections européennes et la possibilité pour certains élèves de partir huit semaines en Irlande dans le cadre du projet ERASMUS.

Enfin, le lycée souhaiterait poursuivre son partenariat avec le service jeunesse de la mairie d'Arbois engagé l'an dernier autour d'actions (jeux de ballons coopératifs, visites sensorielles du musée d'art, hôtel Sarret de Grozon avec la participation de Mme Sève-Brugnot, responsable des musées et du patrimoine, visites du musée de la vigne et du vin du Jura, accueil de nos élèves au secteur jeunes) qui ont permis de créer une dynamique intéressante dans l'intégration de nos lycéens au sein de la ville d'Arbois.

## COLLÈGE PASTEUR

### RENTÉE SCOLAIRE 2022

Le collège compte désormais 180 élèves répartis dans 8 classes, 2 par niveau.

Les élus départementaux ont souhaité faire la rentrée au collège Pasteur pour saluer tout le travail entrepris au collège l'année dernière à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Pasteur.

Cette année, le collège a choisi de mettre l'accent sur le parcours avenir et s'engagera dans la découverte des métiers et des formations professionnelles.

Les personnels seront également engagés dans différents dispositifs de prévention et de lutte contre les discriminations et le harcèlement en milieu scolaire.

Des ateliers photographie, scientifique et artistique seront proposés aux élèves.

2 voyages devraient être programmés au printemps : l'Espagne et l'Allemagne.

Le collège ayant obtenu la labélisation niveau expert dans le domaine de l'éducation au développement durable, nous poursuivrons la transmission de nos valeurs citoyennes et écoresponsables à travers des actions tout au long de l'année.

## ACTIVITÉS « ENVIRONNEMENT » AU COLLÈGE ANNÉE 2021-2022

### INTERVENTION CPIE

Les 2 classes de 6<sup>e</sup> ont suivi une intervention de 5 séances d'octobre à décembre 2021 dans le cadre du cours de SVT, sur le thème de l'environnement proche et de sa biodiversité.

L'occasion d'aborder les notions de classification des êtres vivants (animaux et végétaux) et de nommer les liens qui s'établissent entre les êtres vivants d'un écosystème.

Une partie travail a consisté à utiliser une clé de détermination (animale et végétale) pour identifier les êtres vivants de notre environnement proche.

### ECO-DÉLÉGUÉS

Création d'un flyer rappelant les écogestes du quotidien avec le CPIE, flyer intégré à tous les carnets de correspondance

Réalisation d'une vidéo de sensibilisation des anciens élus pour favoriser l'engagement des nouveaux

### ATELIER ARTS ET SCIENCES

Atelier Arts et sciences en partenariat avec 2 associations locales situées à Mesnay : une compagnie de théâtre (le pudding) et une association Nature environnement (Idéehaut).

35 élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> ont abordé les travaux de Pasteur sous le prisme des arts et de la science.

Le lien avec l'environnement a été maintenu cette année dans ce projet, par l'étude des plantes locales pouvant être utilisées pour la fabrication de boissons « santé » en utilisant leurs propriétés médicinales et les processus de fermentation explorés lors de l'étude des travaux de Pasteur.

### LABELLISATION E3D NIVEAU « EXPERT »

Dans le cadre de l'application de la démarche E3D au collège, nous avons, cette année pu passer le dernier niveau de la labellisation en validant 22 items sur 25. Ce label nous a été attribué pour une durée de 5 ans.

## La rentrée au groupe scolaire St-Just

Au groupe scolaire St-Just, la rentrée, réussie, s'est faite de manière échelonnée : le matin pour les élèves de primaire et les 6<sup>e</sup>, l'après-midi pour les autres collégiens.

L'accueil des enfants, des parents et des personnels autour du café-galette de l'Association des parents d'élèves rendait l'événement convivial.

Les élèves de Toute Petite Section, Petite Section et Moyenne Section de maternelle ont découvert leur nouvelle maîtresse, Fanny LORENTZ, succédant à Marie-Ange NICOULIN. Cette dernière et son époux Jean-Luc goûtent désormais, après 19 ans de service à St-Just, aux plaisirs d'une retraite bien méritée.

Les collégiens ont de leur côté fait la connaissance de leur nouvelle professeure d'espagnol, Veronica TOMAS succédant à Tatiana SUMMO.

Les enseignants ont eu plaisir à retrouver leurs élèves grandis et à faire plus ample connaissance avec les 6<sup>e</sup>, rencontrés l'an passé lors d'une semaine d'immersion des CM2 au collège.

Les parents étaient pour les uns émus, pour les autres soulagés de laisser leurs enfants aux bons soins de leurs maîtres.



Cette démarche avait été amorcée au collège en 2014 par la mise en place de l'Agenda 21, puis poursuivie par la validation du niveau 2 E3D en 2018.

Les efforts de toute la communauté scolaire, élèves, professeurs, administration, dans cette voie ont permis de valoriser notre investissement. Ce label nous encourage à poursuivre nos nombreuses actions dans ce domaine et pour cela nous pouvons compter sur la force de propositions de nos élèves et de nos éco délégués.



## PATRIMOINE À VELO

En partenariat avec l'école publique d'Arbois, plusieurs élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup> ont fait leur entrée au collège avec quelques jours d'avance. En 2 jours, ils ont parcouru 57 km à vélo. Ils sont partis à la découverte de la biodiversité du site des Planches-près-Arbois et des salines d'Arc et Senans.

Plusieurs partenariats ont permis à cette action d'être une vraie réussite... les élus municipaux, Juracyclisme, la directrice de la maison Pasteur ainsi que la directrice de l'école, la CPE du collège et le professeur d'EPS qui est à l'initiative du projet.

Merci à Pascal Collin (responsable du pôle environnement à la Communauté de communes) pour son intervention sur le site des Planches et à Sylvie Morel (Directrice de l'EPCC Terre de Louis Pasteur) pour son investissement sur le site des salines d'Arc-et-Senans.



rénovation de sol dans les classes

## LES CHANTIERS DE L'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

C'est à la période estivale et en concertation avec les équipes éducatives que sont programmés les chantiers dans les écoles... Changement des luminaires (passage en LED), rénovation de sol dans les classes, adaptation et rénovation de la salle de sieste, peinture, installation de visiophone et interphone... Tout est mis en œuvre pour que les élèves et leurs enseignants puissent débiter une nouvelle année dans de bonnes conditions.



tranchée pour passage câble visiophone



changement des luminaires passage en LED



peinture

# QUI GÈRE ET DÉCIDE QUOI CONCERNANT LES ÉCOLES ET LES SERVICES ASSOCIÉS ?

### Communauté de Communes Cœur du Jura

- ▶ Gère les centres de loisirs : accueil avant et après l'école, pendant les vacances et pendant le temps du déjeuner ;
- ▶ Gère les Crèches, l'École de Musique et la Bibliothèque ;
- ▶ **Gère le fonctionnement de la cantine**

### Syndicat à vocation scolaire (SIVOS) : composé des communes d'Arbois, Montigny, Les Arsures, la Chatelaine, Pupillin, Les Planches, Mesnay, Villette les Arbois

- ▶ Gère les bâtiments de l'école publique.
- ▶ Participe financièrement au fonctionnement des écoles publiques et privées.
- ▶ Gère le personnel d'entretien, les ATSEM des écoles publiques et les accompagnateurs de bus

### Le Conseil Régional

- ▶ Gère le transport scolaire, les Bus et Trains TER
- ▶ Gère le fonctionnement et l'investissement du Lycée Les Vignes

### L'Éducation Nationale

- ▶ Décide du fonctionnement pédagogique de tous les établissements: ouverture ou fermeture de classe, gestion des équipes pédagogiques, AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap)



### La Ville d'Arbois

- ▶ Met à disposition ses services administratifs et techniques au SIVOS.
- ▶ Gère les « accès aux écoles »

### Le Département du Jura

- ▶ Gère le fonctionnement et l'investissement du Collège Public
- ▶ Gère le transport scolaire des enfants porteurs de handicap

## Que se passe-t-il avec les repas de Saint Just ?

**La communauté de communes ne peut plus assurer la conception de la totalité des repas habituels et a demandé au groupe scolaire Saint-Just de chercher une autre solution : pourquoi ?**

Depuis quelques années, la cantine intercommunale située à Arbois n'est plus adaptée pour recevoir en un même lieu tous les enfants pour lesquels elle a l'habitude de concevoir les repas.

Elle livre les structures périscolaires dont elle a la responsabilité : le pôle du bas Canton à Vadans, les pôles d'Andelot, la crèche et la salle des Fougères (antenne de la cantine d'Arbois depuis des années et considérée comme un lieu à livrer).

Sans que cela réponde à une obligation légale, elle livre également d'autres structures qu'elle fournit et qu'elle accueille dans ses locaux depuis des années : le collège Pasteur, et l'école-collège Saint-Just.

Or, le nombre de repas qu'une cantine a le droit de livrer est réglementé : il se trouve qu'au regard des quotas autorisés, 300 repas de trop sortent de la cuisine d'Arbois...

Les services de l'Etat appellent au respect de la loi et il faut trouver une solution à court terme pour répondre à ces obligations réglementaires.

La communauté de communes a reçu du préfet une dérogation jusqu'au 31 décembre 2022 et a proposé à Saint-Just la solution qui lui semblait la plus facile à mettre en œuvre : mettre à disposition des locaux et du personnel gratuitement, au plus proche de

leur établissement, tout en leur demandant de trouver un prestataire pour concevoir et livrer des repas à partir de janvier 2023.

La municipalité d'Arbois a souhaité que la communauté de communes demande à M. le préfet de prolonger la dérogation jusqu'à la fin de l'année scolaire dans un premier temps et j'ai particulièrement appuyé cette demande auprès des services de la préfecture, afin qu'une solution soit trouvée dans un délai plus confortable pour tout le monde.

Nos échanges ont toujours été très suivis avec l'ensemble des établissements scolaires d'Arbois quels qu'ils soient, et notre objectif est de continuer à travailler en bonne intelligence avec eux dans l'intérêt des familles.

C'est pourquoi l'équipe municipale appelle l'ensemble des élus communautaires à faire en sorte que la communauté de communes s'engage sur un projet intercommunal de restauration scolaire, adapté bien évidemment aux besoins des familles du SIVOS d'Arbois, mais plus largement à ceux de toutes les familles de notre territoire communautaire.

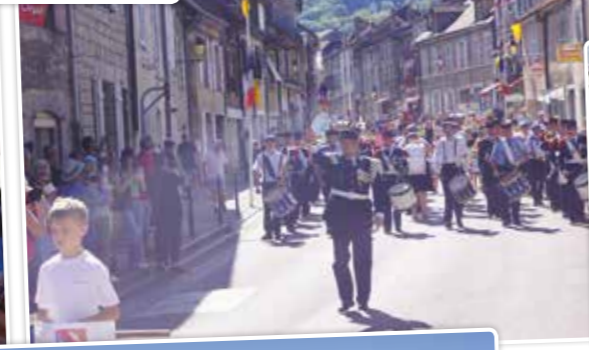
Valérie Depierre,  
Maire d'Arbois,  
Présidente du SIVOS

**Discours d'Hervé Ligier, président de la Société de viticulture d'Arbois, à l'occasion des 100 ans de la Couronne.**

« Nous sommes rassemblés pour commémorer le centenaire de la couronne et de son cortège républicain. Quelle belle idée d'Alexis ARPIN, vigneron emblématique de son époque que d'associer aux festivités du Biou une cérémonie d'hommage aux 141 noms inscrits au Monument aux Morts. À tous ces Arboisiens qui ont payé au prix de leur sang, la liberté qui est la nôtre.

La cohabitation entre le biou et la couronne n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. La rivalité entre cléricaux et anti cléricaux a parfois été rocambolesque, jusqu'à créer 2 événements concurrents. Mais aujourd'hui bien qu'il subsiste encore quelques petites réminiscences du passé, les deux cortèges du biou et de la couronne forment un ensemble insolite, mais solide de valeurs culturelles, culturelles et républicaines où chacun peut se retrouver dans le respect de l'autre. Y a-t-il ailleurs en France une autre manifestation capable d'une telle alchimie ?

Je tiens à remercier chaleureusement la Fruitière d'Arbois et notamment la famille Boivin pour la réalisation chaque année de ce beau symbole qu'est la couronne. (...)



« Bonjour à tous,  
 Cette rentrée scolaire est pour moi l'occasion de prendre une décision importante : je me retire du conseil municipal.  
 Cette décision est le résultat de plusieurs facteurs, notamment le temps important que j'investis dans cette fonction et qui commençait à mettre en péril mes activités professionnelles ; la lourdeur et l'organisation chronophage du système administratif public ainsi que les incessants compromis à faire pour tenter de contenter le plus grand nombre (sans jamais réellement y parvenir).  
 Ce que je décris là est le quotidien de tout élu qui prend sa mission à cœur et je préfère me retirer plutôt que de faire illusion, comme il est trop souvent l'usage de faire dans certaines équipes. Le bilan de ces 2 années est tout de même positif pour la délégation dont j'étais en charge, avec la création d'un service jeunesse sur la commune, la remise en fonction du secteur jeune et les projets engagés avec le conseil de la jeunesse. Ce service en place va permettre, sur les années à venir, de mettre en œuvre une politique ambitieuse en direction du public jeune vivant à Arbois ou étant usager de la ville.  
 Pour finir, je suis confiant sur les capacités de l'équipe municipale à réaliser les projets pour lesquels nous avons été élus. Il faudra simplement s'armer de patience car le temps politique est un temps long et la mise en œuvre de notre programme ambitieux n'a pas été facilitée par l'héritage laissé par l'équipe municipale précédente et le climat politique du territoire. Mais Arbois change déjà et tout est prévu pour améliorer le quotidien des usagers de la ville.  
 Je remercie tous ceux qui ont collaboré avec moi sur cette mission et plus particulièrement les jeunes ! »

François Druet



### Quelques changements dans les délégations :

Suite au départ de François Druet, la délégation jeunesse est désormais attribuée à Cécile Briot (co-déléguée à la jeunesse depuis 2020) et Cathy Bugada.

Jeanne Boudry devient conseillère déléguée à la forêt et à l'environnement.

Yves Lecoq conserve les délégations culture et patrimoine.

## UN SERVICE JEUNESSE



Après de beaux moments cet été tels que le camp Evasion Nature, le projet peinture murale ou alors diverses sorties estivales, nous voici prêts pour la rentrée :

Charlotte Rumpf et Geoffrey Faivre sont tous deux en charge du service jeunesse, de la direction du secteur jeunes et des actions du service tout au long de l'année.

Ainsi, la municipalité d'Arbois invite parents et jeunes ou encore acteurs locaux intéressés à rencontrer le service jeunesse pour découvrir son fonctionnement et ses missions. N'hésitez pas à prendre contact avec nous : 06 80 52 38 74 / 06 49 76 59 69

Avec la signature de la nouvelle convention de Prestation jeunesse en partenariat avec la CAF du Jura, c'est une nouvelle étape de pérennisation de ce service qui se dessine autour de différents axes :

- ▶ Accompagner des projets éducatifs par l'animation d'un réseau d'acteurs socio-éducatifs sur notre territoire.
- ▶ Inciter une politique éducative hors les murs afin d'être en lien avec le plus grand nombre (établissements scolaires, animations de rue ...)
- ▶ Appréhender avec les jeunes et leurs parents les enjeux de l'utilisation des outils numériques.
- ▶ Faire émerger des espaces de vie favorisant des projets d'éducation.

Notre service souhaite dès lors :

- ▶ Être à l'écoute et au service des initiatives.
- ▶ Être un service ressource pour l'accompagnement, l'orientation et la vie des jeunes.
- ▶ Accompagner et inciter les départs en vacances comme expérience d'émancipation.
- ▶ Faire bénéficier aux Arboisienn.e.s des initiatives mises en œuvre dans le cadre d'une politique jeunesse nationale et internationale.

## FESTISOL... APPEL À PARTICIPER !

▶ **Le Festival des Solidarités (FestiSol)** aura lieu cette année, pour la première fois, à Arbois du 16 novembre au 4 décembre 2022, comme dans toute la France et au-delà de nos frontières.

▶ **Festi'Sol est un rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres.**

Le thème du Festi'Sol 2022 : **LES MIGRATIONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.**

▶ **Un collectif d'associations s'est constitué à Arbois et vous pouvez tous rejoindre ce collectif pour contribuer à l'organisation du Festi'Sol (\* voir contact ci-dessous) !**

De nombreux événements (expos, spectacles, films et débats,...) se préparent et vous serez, toutes et tous, prochainement conviés.

▶ **Un des événements du Festi'Sol où, tous et toutes, vous êtes invités à apporter... votre grain de sel : le Buffet des Pays !**

Issu.es des migrations d'hier ou d'aujourd'hui ou "d'ici" depuis fort longtemps (ou presque toujours !), vous êtes aujourd'hui Arboisen.nes pour quelques temps... ou pour la vie !

Vous avez envie de partager votre culture et d'échanger autour des cuisines d'ici et d'ailleurs en préparant un grand moment de solidarité, de convivialité, de gastronomie internationale ? Alors, venez nous rejoindre (\*) !

**\* Contactez-nous pour plus d'informations et participation à cette journée interculturelle en laissant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, tel et mail) à la mairie, soit directement à l'accueil, soit par téléphone (03 84 66 55 55) ou par mail (mairie@arbois.fr ou cbugada@arbois.fr)**



## COMITÉS CONSULTATIFS

Le Conseil municipal a souhaité mettre en place, dès 2020, des Comités consultatifs ouverts aux habitant.es d'Arbois à partir de 16 ans. Cinq comités consultatifs sont aujourd'hui constitués :

- ▶ Comité Associations - Culture - Sports - Attractivité - Commerce
- ▶ Comité Environnement-Transition numérique et énergétique- Espaces verts et forêt
- ▶ Comité Education - Jeunesse - Petite enfance
- ▶ Comité Santé-Social-Solidarités
- ▶ Comité Égalité- Citoyenneté - Accessibilité

Ces comités, composés d'élu.es et d'habitant.es (tiré.es au sort parmi des personnes volontaires) sont consultés sur des questions d'intérêt communal et, dans ce cadre, formulent des avis et élaborent des propositions qui sont ensuite proposées au Conseil municipal.

Aujourd'hui, pour permettre à de nouveaux habitants volontaires de s'impliquer dans les projets arboisiens et /ou remplacer quelques départs, nous vous invitons à participer à un nouveau tirage au sort qui va être effectué prochainement.

Pour participer, rien de plus simple ! Vous remplissez le formulaire ci-joint (également disponible en mairie et sur le site de la ville) et vous le renvoyez, ou vous le déposez, en mairie **avant le 30 octobre.**

**Pour plus de renseignements, vous pouvez nous écrire à l'adresse cbugada@arbois.fr, ou vous adresser en mairie à Cathy Bugada, adjointe à la maire en charge de la participation.**

### - Participation citoyenne - Ville d'Arbois - Formulaire de candidature aux comités consultatifs -

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

J'ai plus de 16 ans et je souhaite participer aux comités consultatifs suivants :

- Comité Associations - Culture-Sports - Attractivité - Commerce
- Comité Environnement - Transition numérique et énergétique - Espaces verts et forêt
- Comité Education - Jeunesse - Petite enfance
- Comité Santé - Social - Solidarités
- Comité Égalité - Citoyenneté - Accessibilité

Formulaire à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie (à l'arrière du bâtiment, accès par la rue du Vieux château) ou à envoyer par voie postale (Mairie 10, rue de l'Hôtel de Ville 39600 ARBOIS) ou par courriel à l'adresse cbugada@arbois.fr



# AFFOUAGE 2023 : NOUVELLES MODALITÉS

En plus du traditionnel affouage sur pied, la commune d'Arbois propose cette année à ses habitants :

## UN LOT DE BOIS D'AFFOUAGE BORD DE ROUTE

L'exploitation du bois est réalisée par un entrepreneur de travaux forestiers ; la commune encadre l'exploitation et avance les frais. Le bois est mis en bord de route, en longueur d'1m. Les lots sont ensuite affectés aux personnes s'étant préalablement inscrites.



Les délais d'enlèvement et la facture seront communiqués le jour de la remise du lot de bois. Le règlement se fait en mairie.

- ▶ Prix : 45€/st
- ▶ Volumes possibles : 5,10 ou 15 stères, à préciser au moment de l'inscription
- ▶ Mise à disposition : 1m, bord de route
- ▶ Chèque d'acompte de la moitié de la valeur du lot demandé à l'inscription, non encaissé.
- ▶ **Non cumulable avec de l'affouage sur pied.**

Les personnes intéressées par un lot d'affouage bord de route peuvent s'inscrire en mairie **jusqu'au 31 octobre 2022.**

Aucun texte proposé



Fête africaine - 25 juin



Fête des associations - 2 juillet



Tour de France - 9 juillet



Spectacle La boîte à musique - 8 juillet



Fête des femmes de la fontaine - 8 juillet



Concert à Sarret - 15 juillet



Brocante d'été - 17 juillet



Festival d'orgue - 17 juillet



Intronisations d'été confrérie des Pisseaux



Festival de tango - Août (© Jean-Pierre Van Loocke - jptangosalsa.be)

## - BICENTENAIRE PASTEUR -



expo. temporaire Docteur Microbe et Mister Virus - Musée d'Art Hôtel Sarret de Grozon et Musée de la Vigne et du Vin du Jura



Pasteur l'hypothétique - Déambulations théâtrales

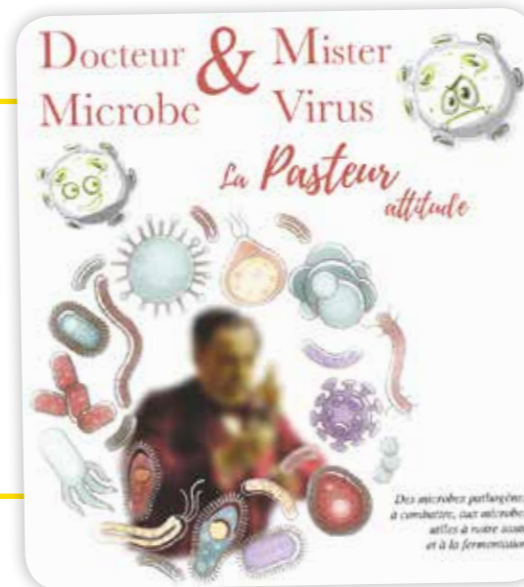


Visites guidées sur les chemins de Pasteur et ateliers scientifiques proposés par l'association Pasteur Patrimoine Arboisien

# AGENDA

## ANIMATIONS FAMILLES / VACANCES DE TOUSSAINT

25 OCTOBRE	10h	atelier créatif jeunesse par l'Atelier des Chimères atelier famille « <i>MAGIE !</i> »	Bibliothèque Maison de Louis Pasteur
26 OCTOBRE	14h30 à 16h30	atelier enfants	Musée de la vigne et du vin du Jura
27 OCTOBRE	16h	spectacle « <i>Sorcières et autres bestioles</i> » par la compagnie les Virevolantes (animation organisée par la Bibliothèque hors les murs) atelier famille « <i>Pasteur et ses découvertes</i> » atelier Lego par Anima Briques (à confirmer) - Le 13'	Vadans Maison de Louis Pasteur
2/3/4 NOVEMBRE (à confirmer)		stage de théâtre enfant 8-12 ans : Le 13' (sur réservation)	
2 NOVEMBRE	14h30 à 16h30	formation lecture à voix haute par la compagnie du Porte-Plume	Bibliothèque
3 NOVEMBRE	14h à 16h	chasse au trésor avec Michel Jacques atelier famille « <i>Les secrets du magnétisme !</i> »	Bibliothèque Maison de Louis Pasteur
4 NOVEMBRE	14h30 à 16h30	atelier enfants	Musée de la vigne et du vin du Jura



**Jusqu'au 7 novembre** ▶ Exposition *Docteur Microbe et Mister Virus. La « Pasteur attitude »*. **Musée de la vigne et du vin du Jura.** (Pour le musée d'art, hôtel Sarret de Grozon, sur réservation et pour les groupes uniquement).

## FESTIVAL DES SOLIDARITÉS : DU 16 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

**17 novembre - 4 décembre** ▶ expositions sur les migrations et l'accueil des réfugiés (Amnesty international, Sara, Les restos du cœur) - Hôtel de Ville.

**18 novembre - 4 décembre** ▶ « *Parler comme ailleurs* », animation linguistique à destination des 11-17 ans (Service jeunesse) - Secteur jeunes

**18 novembre** ▶ Festival Alimenterre, film et débat (Comité de jumelage) suivi d'une préparation culinaire partagée du buffet des pays avec les volontaires originaires de différents pays et dégustation. (Comité des fêtes) - Espace Pasteur - 20h

**19 novembre** ▶ lecture d'albums sur le thème des migrations à destination des 4-7 ans - Librairie Le Hamac - 10h30

**19 novembre** ▶ spectacle « *Ex-Ode-Au feu des origines* » par la Compagnie Zumbo - Tout public - Espace Pasteur - 17h

**23 novembre** ▶ 19h - projection et accompagnement du spectateur Tout public

**& 24 novembre** ▶ 13h30 - projection et accompagnement du spectateur Jeune public et extrascolaire

« *Migration et Voyage* » : À partir court d'un métrage, une animation pour prendre le temps de s'arrêter sur le voyage et les Migrations au travers d'un accompagnement de 90 minutes, en couleur est en musique... - hôtel de ville

**25 novembre** ▶ projection et accompagnement du spectateur Adulte

Film « *Les enfants de la Jungle* » : film documentaire français. Durée de l'animation : 120 minutes - 19h00 - Secteur jeunes (13 grande rue)

**26 novembre** ▶ Concert de Guy Vigouroux - chansons françaises sur les thèmes de la solidarité, de l'amitié... (Amnesty international) - Espace Pasteur - 20h30

**27 novembre** ▶ rencontre entre migrants et Jurassiens autour de jeux et goûter partagé (SARA) - Le 13' - 15h à 18h



## OCTOBRE

**14 octobre** ▶ stand de prévention du cancer du sein sur le marché d'Arbois - Champ de mars - 9h30 à 12h

**15 octobre** ▶ *Le Jour de la Nuit*, organisé par l'association Etoiles, Sciences et légendes - Esplanade Pasteur - 19h à 0h (A cette occasion, l'éclairage public sera éteint dans un périmètre autour de la Promenade Pasteur)

**OCTOBRE ROSE**  
SOIRÉE FESTIVE *L'Arbois'rose*  
ESPACE PASTEUR ARBOIS  
SAMEDI 22 OCTOBRE  
À PARTIR DE 18 H 30

25 € le Repas Apéro offert  
Repas confectionné par Veronique & François Piard avec l'aimable participation de Jean-Paul Jeunet

Réservez : France Services (09 82 81 49 01) jusqu'au 14 Octobre à 12 h

Animation - information dans le cadre d'Octobre Rose en présence des différents partenaires de la prévention  
Les dons collectés iront au profit de la Ligue contre le Cancer, d'OncoDoubs et d'Authentik Women

**16 octobre** ▶ *Fête de la Courge*, Champ de mars. Organisée par l'association « Les Jardiniers du Val de Cuisance »

**18 octobre** ▶ conférence de M. Vernus et J.-D. Girardin : « *Quelques aspects moins connus de l'aventure pastorienne* », Hôtel de Ville - 18h

**21 octobre** ▶ débat autour des énergies et du climat avec Gérard Magnin - le 13' - 20h

**22 octobre** ▶ soirée festive *L'Arbois'rose*

L'ASSOCIATION DES JARDINIERS DU VAL DE CUISANCE VOUS INVITE À LA

**FÊTE DE LA COURGE**  
& DES SAVEURS D'AUTOMNE

3ème édition ! DIMANCHE 16 OCTOBRE

ARBOIS - Place du Champ de Mars

MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX - ARTISANAT

VIDE-GRENIER RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS  
RÉSERVATION EMPLACEMENT AVEC PRÉ-PAIEMENT  
PAR SMS AU 06 89 78 78 40

BUVETTE & RESTAURATION RAPIDE


VENTE DE COURGES

# AGENDA suite

NOVEMBRE

MERCREDI 3 15h30 à 19h	Collecte de sang	salle des fêtes (Espace Pasteur)
VENDREDI 11 11h	Fête de la victoire, cérémonie	monument aux morts
MARDI 15 18h	Conférence gratuite de l'Université Ouverte « <i>Pasteur, artiste et plasticien</i> » par P. Bruniaux	Hôtel de Ville
MARDI 22 18h	Conférence de M. Vernus et J.-D. Girardin : « <i>Question de rythme</i> »	Hôtel de Ville
SAMEDI 26 10h30	Causerie, Pasteur Patrimoine Arboisien « <i>Les maladies infectieuses à Arbois, avant et après Pasteur</i> » par R. Gibey	Hôtel de Ville
	Trail urbain nocturne, informations sur le site <a href="http://www.tcfc.fr">www.tcfc.fr</a>	

DÉCEMBRE

DIMANCHE 4 15h30	Spectacle de fin d'année pour les enfants « <i>Le secret d'Hector</i> » par la compagnie Prune, suivi d'un goûter avec le Père-Noël, organisé par le service culturel municipal et le CCAS	 salle des fêtes (Espace Pasteur)
SAMEDI 17	Repas du Téléthon, organisé par le Comité des fêtes	salle des fêtes (Espace Pasteur)
MARDI 27 11h30	Anniversaire de la naissance de Louis Pasteur, dépôt de gerbe	monument Pasteur Promenade Pasteur
	Causerie, Pasteur Patrimoine Arboisien « Les fêtes du 1 <sup>er</sup> centenaire de la naissance de Pasteur à Arbois » par R. Gibey	Hôtel de ville
JEUDI 29 15h30 à 19h	collecte de sang	salle des fêtes (Espace Pasteur)



## BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE LOUIS PASTEUR SAVE THE DATE !!! (Retenez la date)

**Le 27 décembre**, venez fêter avec nous l'anniversaire de Louis Pasteur !

La Ville d'Arbois, l'Union des Professionnels d'Arbois, la Crue, le Comité des fêtes, le Pudding théâtre et tous les bénévoles qui ont bien voulu se joindre à eux, vous concoctent une fête digne d'un Bicentenaire.

Le bruit court qu'il pourrait même y avoir des feux d'artifices et des douceurs pour nous réchauffer. Mais chut, c'est encore une surprise !